# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUPUY & LIMET, Editeurs-Propriétaires.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne:
1 an, $16; 6 mois, $8; 3 mois, $4; le numéro 10 cts.

Edition Hebdomadaire:
(Paraissant le Samedi)
1 an, $5; 6 mois, $3; 3 mois, $1 25.

TARIF D'ANNONCES.

Pour un carré (10 lignes) d'agate solide: Première insertion, $1 50; pour chaque insertion subséquente, 75 cts.

Les annonces insérées à la première page, celle du titre, paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces insérées par intervalles paient également $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la première page, paient $20 le carré.

Escompte libéral au commerce, dans tous les cas.

Réclames, 20 cts la ligne.

ANNONCES AU MOIS.

Edition Quotidienne:

| Carrés. | 1 mois net. | 2 mois net. | 3 mois net. | 6 mois net. | Un an net. |
|---|---|---|---|---|---|
| Un | $12 | $ 22 | $ 30 | $ 50 | $ 75 |
| Deux | 22 | 40 | 50 | 80 | 125 |
| Trois | 30 | 55 | 75 | 110 | 175 |
| Quatre | 36 | 67 | 90 | 140 | 225 |
| Cinq | 40 | 80 | 105 | 170 | 275 |
| Six | 44 | 90 | 120 | 200 | 325 |
| Sept | 50 | 105 | 135 | 230 | 365 |
| Huit | 56 | 115 | 150 | 260 | 410 |
| Neuf | 70 | 125 | 165 | 290 | 450 |
| Dix | 75 | 135 | 180 | 320 | 500 |
| Onze | 80 | 145 | 195 | 350 | 540 |
| Douze | 85 | 155 | 210 | 380 | 580 |
| Treize | 90 | 165 | 225 | 410 | 620 |
| Quinze | 100 | 175 | 240 | 440 | 660 |
| Trente | 170 | 300 | 450 | 750 | 1,200 |

Edition Hebdomadaire:

| Carrés. | 1 mois | 2 mois. | 3 mois. | 6 mois. | 1 an. |
|---|---|---|---|---|---|
| Un | $3 50 | $6 00 | $12 00 | $20 00 | $30 00 |
| Deux | 6 | 10 | 20 | 35 | 50 |
| Trois | 8 | 15 | 25 | 45 | 70 |
| Quatre | 10 | 20 | 30 | 55 | 90 |
| Cinq | 12 | 25 | 35 | 65 | 110 |
| Six | 14 | 30 | 45 | 80 | 130 |
| Sept | 16 | 35 | 60 | 100 | 150 |
| Huit | 20 | 40 | 75 | 120 | 200 |
| Neuf | 25 | 45 | 90 | 140 | 250 |
| Dix | 30 | 50 | 100 | 160 | 300 |
| Treize | 35 | 60 | 125 | 200 | 400 |

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne) à $15 par an; édition hebdomadaire, $5. Nous les prévenons seulement que toute demande d'abonnement non considérée comme non avenue, tant que la lettre ne renfermera en même temps le montant de l'abonnement, ne prélèvera sur le montant des abonnements alloués aux agents et aux maîtres de poste.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. SANCAS, à Thibodeaux, pour les paroisses Lafourche et Terrebonne.
M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIBARDIN, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître de poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe Coupée.
O. L. MAHÉ, Maître de poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIZAT, à la Nouvelle-Iberie.
J. AMONAT, à Leonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. O. A. PIERCE, Maître de poste à Plaquemine, paroisse Iberville.
T. MILLETT, à Franklin, paroisse Ste Marie.
ALFRED GRADENIGO, St Martinville.
VALERY TRIBODEAUX, Port-Breaux.
A. DURIO, Amanville.
V. PETRIE, Grand Côteau.
ADRIEN DONSION LIN, Fausse Pointe.
F. E. BARRAC, à la Passe Christian.
POLL BAUER, Ouest Baton Rouge.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
J. A. BOYER, Morganzia (Avoyelles).
J. B. RICHARD, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître de poste à Jonesville (Texas).
W. HUGHES, à Jeanerette, paroisse Ste. Marie.
EDGAR BELÉRY, Bais St Louis (Mississippi).

## QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DE L'ETAT.

15 juillet 1872.

Dans l'adresse au peuple de la Louisiane, publiée par le Comité central d'Etat du parti libéral, nous remarquons les phrases suivantes:

"Malgré ces faits avérés, le parti démocrate, réduit à une organisation qui ne comptait qu'un minimum de volants, persiste à maintenir un semblant d'organisation indépendante, et le comité démocratique nommé par le caractère représentatif et fait pour faire des candidats pour l'Etat et d'électeurs présidentiels.

"Cet ou homme sensé ne peut croire qu'ils aient la plus petite chance d'élire les uns ou les autres de ces candidats; et le peuple ne peut que conclure de là qu'ils sont tout simplement un semblant et qu'ils ne seul but de favoriser les candidatures nommés à Baton Rouge et leur liste électorale, vraiment faite dans le but de faire de Greeley et de Brown, adoptée par leur propre Convention nationale. Nous les en accusons ouvertement, parce que nous n'avons pas le droit de présumer qu'ils sont trop aveugles pour ne pas voir les choses telles qu'elles sont, ou trop simples pour ne pas prévoir les conséquences inévitables de leurs actes.

Il convient que tout le pays, aussi bien que le peuple de cet Etat, sachent que le parti démocrate en corruption, tout en prétendant accepter la décision de la Convention de Baltimore, est en réalité hostile aux candidats présidentiels du parti républicain libéral, et que tout en prétendant une liste électorale avec le nom de Greeley en tête, il essaie de donner le vote de l'Etat à Grant.

Que cette détermination soit prise, par suite d'un marché conclu l'hiver dernier, entre les comités du parti de la Douane et du parti démocrate, ou qu'elle soit le résultat d'un marché encore plus récent et plus scandaleux, pour s'emparer du contrôle des emplois de l'Etat et du patronage local: ou bien qu'elle soit dictée simplement par une obstination déraisonnable, qui préfère tout perdre que d'obtenir le succès au prix de la conciliation et de quelques concessions — le peuple décidera lui-même selon son appréciation de la chose."

Nous ne supposons pas un instant que les accusations véhémentes et vides de sens puissent faire le moindre tort soit à notre liste d'Etat, soit à notre cause telle qu'elle est devant le peuple; mais de crainte qu'elles ne puissent induire en erreur un seul honnête homme, nous déclarons ici, qu'elles sont fausses en tout point, et qu'elles constituent un libelle plein de malice et de fiel dirigé contre une grande portion de la population de la Louisiane.

Par ordre du Comité Central Démocratique de l'Etat.

EMILE LASSIGNE, Président.
Nous approuvons la mesure prise par le Comité Central.
JOHN McENERY,
B. F. JONAS.

## Candidatures d'Etat.

LISTE DE FUSION.

La liste et le programme de principes qui suivent ont été adoptés par les Comités centraux pour être soutenus par le parti Démocratique et le parti de la Réforme, en Louisiane:

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

JOHN McENERY, de Ouachita, pour Gouverneur.
B. F. JONAS, d'Orléans, pour Lieutenant-Gouverneur.
PAUL DENNETT, de Ste-Marie, pour Auditeur.
H. N. OGDEN, d'Orléans, pour Avocat-Général.
A. D. LAFARGUE, des Avoyelles, pour Secrétaire d'Etat.
R. M. LESSIER, d'Orléans, pour Surintendant des Ecoles Publiques.

Le parti Démocrate et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant:

1o Nous reconnaissons les droits et les privilèges civils et politiques de tous les citoyens de l'Etat, et nous ferons tout en notre pouvoir pour les assurer et les maintenir, tels qu'ils sont établis par la Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane, et les lois faites sous l'empire de ces constitutions.

2o Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3o Nous demanderons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes; et nous inaugurerons le système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

4o Nous ferons de notre mieux pour rendre le gouvernement municipal et les pouvoirs de la police aux municipalités, aux villes et aux paroisses auxquelles ils appartiennent de droit; en maintenant strictement le principe du *self government* local.

5o Nous voulons l'abolition des pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif est investi, le rappel de la loi des impositions, toutes les lois nuisibles, telles que la loi constabulaire, la loi de l'élection, la loi de la police, et leur remplacement par des lois sages, équitables et économiques.

6o. Dans le but de nous protéger contre les corruptions et les enormités dans notre gouvernement d'Etat, qui se sont répétées si souvent pendant les quatre dernières années, nous favoriserons et nous demanderons l'adoption immédiate, de lois pénales de la plus grande sévérité, pour sévir contre les personnes qui offriront, dans le but de les corrompre, de l'argent ou des emplois aux législateurs ou à tout officier public d'Etat, de ville ou de paroisse; et quiconque tout officier public qui se laissera corrompre.

Nous demanderons un amendement à la Constitution, pour exclure de tout pouvoir judiciaire ceux qui ne savent pas bien vendre dans la connaissance des lois.

Nous avons en faveur d'une loi spéciale pour défendre aux juges les salaires les plus élevés à tout fonctionnaire public—qu'il appartienne à l'Exécutif, au législatif ou à l'ordre judiciaire de l'Etat,—de spécifier directement ou indirectement, pendant la durée de son terme, sur les valeurs d'Etat, de ville ou de paroisse.

EMILE LA SASSE,
Président du Comité Central Démocratique d'Etat.
W. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central d'Etat du parti de la Réforme.

## ADRESSE AU PEUPLE

De l'Etat de la Louisiane.

Quartier-Général du Parti de la Réforme en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1872.

Le parti de la Réforme, organisé le 17 février 1872, par la grande assemblée délibérante de notre population qui a eu lieu devant l'Hôtel-de-Ville de cette ville, a pendant les cinq derniers mois, initié pour justifier toutes les promesses et pour développer tous les principes annoncés dans cette occasion.

Du pierre d'angle étant la libération de l'Etat, aucune occasion n'a été négligée pour accomplir cet objet. Dans l'opinion de ce parti, aucun moyen n'a été négligé. Il a vu cependant, à lutter contre beaucoup de difficultés.

Dans l'opinion de ses fondateurs, deux grandes objets principaux à accomplir devaient être présentés au peuple:

1. La renversement complet du gouvernement corrompu de notre Etat. La condamnation judiciaire par toute notre population, siégeant comme une cour le 1er novembre prochain, de tout individu compromis dans les fraudes et les turpitudes communes systématiquement contre nous depuis quelques années par tous les départements de notre gouvernement d'Etat. Dans leur opinion, il était nécessaire d'extirper le cancer afin d'effectuer une guérison. Conformément à ce principe, il a été déclaré—et la déclaration a été partout endossée—qu'à l'avenir ceux-là seuls qui auraient un caractère sans tache devraient être présentés comme candidats au peuple.

2. Qu'une réconciliation complète et permanente soit effectuée entre les deux races habitant notre sol, et que pour l'accomplissement de cet objet nous devons traiter avec franchise et conciliation ceux de couleur, reconnaître pleinement et leur condition politique et civile, et nous efforcer de gagner leur confiance et leur accorder, comme une juste récompense, une loyale participation aux honneurs et aux émoluments du gouvernement.

Il a été aussi considéré comme important que l'organisation attachât son attention toute particulière aux intérêts de l'Etat. C'est le premier objet que nous ayons en vue, et nous ne craignons pas que ceux de nos frères du Nord les plus disposés à la critique condamnent cette politique comme égoïste, parce qu'il n'est pas inconnu d'eux, et parce que c'est une question de vie ou de mort pour nous. Les troubles dans notre Etat étaient si grands que, dans notre opinion, il était plus sage de se charger du plus léger embarras additionnel. Pour tous ces principes, nous avons soutenu la lutte honnête et avec zèle jusqu'à ce jour.

Le premier résultat avantageux découlant, comme tout le monde l'admettra, de cette organisation, et de la haute position morale qu'elle a occupée depuis le commencement, a été l'essai d'épuration fait dans les rangs des vieilles organisations politiques. Elles n'ont pas voulu adhérer leurs pavillons et venir à nous; mais elles ont commencé immédiatement à traiter le peuple de leurs corps, et, comme conséquence, nous trouvons la convention démocratique, qui s'est assemblée à la Nouvelle-Orléans le 3 juin de cette année, moins composée, sous le rapport de l'intelligence et de la valeur morale, qu'aucune réunion de ce genre que ne soit précédemment assemblée en Louisiane. Vers la même époque, notre propre convention s'est assemblée dans cette ville, et une tentative a été faite pour unir les deux assemblées sur une liste de candidats d'Etat qui pût remplir les conditions de la première partie de notre programme. Le peuple de la Louisiane connaît la malheureuse issue de cette tentative. Nous n'avons pas un mot désobligeant à dire sur ce qui a eu lieu alors. Cela appartient au passé et une discussion sur ce sujet ne produirait aucun bien actuellement pour le peuple. Nous mentionnons simplement le fait dans le but d'examiner ses effets sur la situation politique du jour.

En opposition directe avec les grands objets du parti de la réforme, il s'est fait clandestinement, il y a près d'un an, un mouvement tendant à la réélection du gouverneur actuel de cet Etat, et, cette fois, son élévation est due à la population blanche de l'Etat. Elu, la première fois, par la population de couleur, il en avait reçu des pouvoirs bien que n'en avait jamais reçus aucun chef de l'Exécutif sous une forme républaine de gouvernement, mais par une violation systématique de la foi promise envers cette population, il a perdu son contrôle sur elle et il lui fait actuellement faire ses conditions avec les blancs qu'il a, si longtemps et si systématiquement opprimés. Il faut compter sur la Louisiane pour l'appuyer, et il faudra pour nous que nous proposons de présenter au public avec le ferme espoir qu'il les appréciera justement.

Il est inutile de vous donner les raisons qui ont fait agir notre comité. Nous connaissons vos opinions et sommes convaincus que, de même que nous, vous placez l'intérêt de la Louisiane au dessus de tout. Nous croyons qu'il suffit de dire que depuis vous ait comme vous l'auriez désiré et n'avons en but que la réconciliation et la bonne entente. Nous déplorons vivement que vous êtes notre premier choix pour le poste de gouverneur, mais les obstacles étaient insurmontables et nous avons retiré votre candidature lorsque de celle du Col. John McEnery qu'on avait accusé de Warmoutisme, fut présentée au Comité Démocrate.

Exécutant que vous approuverez la désignation des candidats qui, à notre avis, mes, avec le plus grand respect, etc.

J. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central de la Réforme.

Nouvelle-Orléans, Lne, 8 juillet 1872.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, qui vient de m'être remise, et, à votre demande, j'y réponds. J'approuve cordialement vos nominations dans la crise actuelle: je soutiendrai les candidats de toutes mes forces. Vous savez quelles étaient mes intentions, quel était mon but, dès le principe: vous m'honorez pas que je désire sincèrement la coopération de tous les hommes honnêtes de l'Etat, sans distinction de race ou de couleur—coopération qui, je crois, doit avoir pour résultat d'arracher, par la voie du scrutin, les rênes du gouvernement de la Louisiane des mains d'un individu qui, peu à peu, s'est arrogé tout le pouvoir et s'en est servi pour nous ruiner.

Le gouvernement personnel de M. Warmouth est devenu une oppression telle que notre parti s'est cru tenu de s'occuper des affaires de l'Etat seulement et de laisser la question des réformes nationales aux mains moins malheureuses que nous. Je suis fidèle à cette idée, quelque impraticable qu'elle semble à d'autres.

Vous avez, de toutes candidates et la perspicacité, de toutes les qualités qui composent un homme d'Etat. Je suis fier de vous voir sur ce ticket. Je vous prie, vous et vos amis, de ne pas vous laisser aller à aucun découragement. On pense généralement que la Convention Libérale qui se réunit au mois d'août sera manipulée de telle façon qu'elle désignera M. Warmouth et les hommes de son choix. Si tel était le cas, il serait impossible d'empêcher l'élection des candidats nommés à Baton-Rouge; M. Warmouth le sait, et il est si anxieux de prévenir un semblable résultat, qu'il vous force, vous et moi, à le détourner dans une sorte de [illegible]. Nous ne les connaissons [illegible] Nous ne les connaissons [illegible] Pilsbury [illegible] Nous ne les connaissons [illegible] Wormoutisme [illegible] Nous ne les connaissons [illegible] Wormoutisme [illegible] Nous ne les connaissons [illegible] Wormoutisme